

CHARTRE DE L'ADHÉRENT

Acteur de l'enseignement, de la pratique et de la découverte des arts du cirque, fidèles aux idéaux de l'éducation populaire, nous affirmons que chaque individu est détenteur d'un potentiel égal à expérimenter l'art. Nous défendons l'idée qu'une école de cirque est tout à la fois une école d'art favorisant l'expression et la créativité de chacun et un espace d'émancipation de l'individu.

Adhérer à la Fédération Française des Ecoles de Cirque, c'est, en référence aux textes fondateurs * :

- ▶ **partager** collectivement ses valeurs fondatrices : « le cirque est un art, il s'enseigne dans le respect de la personne » et « une école pour tous, une école pour chacun, une école pour les arts du cirque » ;
- ▶ **participer** à la vie fédérale et contribuer au renforcement d'un réseau reconnu ;
- ▶ **s'engager** dans la mise en œuvre des orientations du projet fédéral, dans ses déclinaisons nationales et territoriales ;
- ▶ **multiplier** les occasions de rencontre avec d'autres acteurs des arts du cirque, d'autres pratiques, d'autres visions, d'autres cultures ;
- ▶ **mutualiser** nos forces, nos savoirs, nos compétences, nos outils ;
- ▶ **s'engager** dans un processus qualité pouvant aboutir à l'agrément fédéral, relatif à la pédagogie, la sécurité, la santé, la formation et la gestion administrative.

**les textes de référence de la FFEC sont : les statuts, la charte qualité, le projet éducatif.*

Fait à :

Le :

Signature du responsable

Cachet de l'école

Fédération Française des Ecoles de Cirque

13 rue Marceau, 93100 MONTREUIL

Tél. : +33(0)1 41 58 22 30

accueil@ffec.asso.fr

www.ffec.asso.fr